

murs de Metz, mais sous la réserve expresse formulée énergiquement par le maréchal Canrobert, qu'au lieu de se retirer dans un rôle passif, elle agirait au contraire avec une grande vigueur et une grande activité autour de la place.

Après cette délibération, le maréchal donna l'ordre de rentrer dans les bivouacs.

Je pris le dernier la parole et naturellement, ce qui me préoccupait, c'étaient les intérêts de la place. Je fis valoir que nos forts extérieurs exigeaient encore des travaux importants, et je le disais dans le but de faire entrevoir à ces messieurs, que, quand l'armée serait au repos, j'aurais à demander des corvées de travailleurs.

On m'a prêté vraiment une opinion incroyable de la part d'un officier du génie; on m'a fait dire que la place de Metz ne pourrait pas tenir plus de quinze jours, si elle était abandonnée à ses propres forces; c'est là une opinion qu'on m'a prêtée trop généreusement, une ineptie dont je me crois véritablement incapable, et je ne sais pas comment on aurait pu oser émettre une telle opinion dans une réunion de maréchaux et de généraux de toutes armes qui, évidemment, auraient protesté contre cette proposition.

Quatre jours après, c'est-à-dire le 30, le même ordre fut donné, et la manœuvre fut recommencée. Je reçus cet ordre dans les mêmes conditions, — c'était pendant la nuit, — et j'en conclus que le maréchal avait des idées, des motifs graves, à lui connus, pour reprendre ses opérations qui ont eu lieu comme on le sait. Il y a eu un engagement le 31 au soir, et le 1^{er} septembre au matin un autre engagement. Mais j'affirme très-positivement que pas plus le 30 que le 26, je n'avais la moindre idée des relations qui avaient pu exister entre le maréchal Bazaine et le maréchal de Mac-Mahon; aucune espèce de confiance ne m'avait été faite à ce sujet, et, si je l'avais su, aussi bien moi que tous mes collègues, nous nous serions écrié d'une voix : « Marchons sur Montmédy; » voilà ce que nous aurions dit si réellement les nouvelles avaient confirmé cette opinion.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce qui avait été dit dans l'analyse, je crois, qui a été publiée dans le livre du maréchal de votre opinion du 26, ce n'était pas que la place ne tiendrait pas quinze jours; mais vous auriez dit, je crois : « La place et les forts ne sont pas dans un état défensif et ne pourraient pas supporter une attaque... »

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je proteste de la manière la plus énergique et la plus formelle contre cette assertion. J'avais inspecté la place de Metz trois ou quatre fois avant la guerre; je connaissais par conséquent les forts et je savais comment ils étaient; il n'est pas admissible que j'aie dit qu'un ensemble de telles fortifications ne pût tenir que quinze jours.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans cette réunion, il n'a été rien dit d'un échange possible de dépêches entre le maréchal de Mac-Mahon et le maréchal Bazaine? Il n'a pas été parlé non plus de l'armée du maréchal de Mac-Mahon?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — D'après mes souvenirs, non.

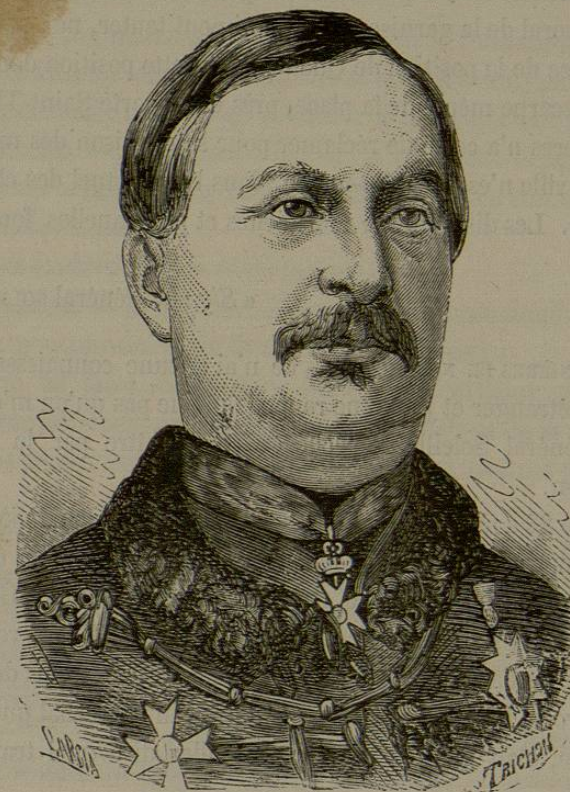
M. LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas été fait allusion non plus, dans cette réunion, aux mouvements de l'armée prussienne, à ce qu'on en savait?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Non.

M. LE PRÉSIDENT. — Le maréchal vous a-t-il communiqué dans cette réunion la lettre du général Soleille du 22 août, cette lettre rassurante, dont vous avez eu connaissance sans doute, sur la situation des munitions.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je ne la connaissais pas, elle ne me concernait en rien; je m'occupais de mes munitions, je ne m'occupais pas de celles de l'armée.

M. LE PRÉSIDENT. — En sorte que quand le général Soleille fit connaître une situation qui ne semblait pas absolument d'accord avec les renseignements rassurants qu'il avait donnés le 22 et qu'il définit, vous n'avez, dans cette conférence du 26, vous ni personne, demandé d'explications sur ce changement de situation?



LE GÉNÉRAL DE GONDRECOURT.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Ce que le général Soleille a pu dire là-dessus indiquait plutôt une difficulté dans l'approvisionnement qu'une formule tout à fait précise sur le défaut de munitions.

M^e LACHAUD. — Je demanderai à M. le général Coffinières s'il a reconnu une note du général Soleille, note remise par celui-ci le 26 au matin au maréchal? Cette note est aux pièces.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je n'en ai pas souvenir, je ne puis dire ni oui, ni non; cela ne m'a pas frappé.

M^e LACHAUD. — Pour préciser davantage et rappeler peut-être les souvenirs du général à cet égard, ce serait une note envoyée par le général Soleille au maréchal après la conversation du général Soleille et du général Coffinières le matin avec le maréchal.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je suis retourné à mon poste; je ne sais pas si le général Soleille a rédigé une note.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président voudrait-il en autoriser la lecture?

Sur l'ordre du président lecture est donnée de la note suivante :

« Il n'est malheureusement que trop vrai que la place de Metz se trouve dans ce moment-ci dans une situation critique devant un ennemi entreprenant.

« Les forts de Queuleu et de Saint-Julien ne sont pas complètement terminés. A Queuleu il existe des brèches non encore escarpées. Des batteries prussiennes de position sont déjà construites devant ce dernier fort en particulier. Après avoir tourmenté l'ouvrage par un feu lointain et ébranlé le moral de la garnison, l'ennemi peut tenter, non sans espoir de succès, une attaque de vive force de la position de Queuleu; de cette position dominante, il peut voir et battre en brèche l'escarpe même de la place, près de la porte Saint-Thiébaud.

« Le général Coffinières n'a cessé de réclamer pour sa garnison des moyens de renfort.

« La place de Thionville n'est pas elle-même, dans l'état actuel des choses, à l'abri d'une tentative de vive force. Les dispositions matérielles et personnelles font défaut dans cette place comme à Metz.

« Signé : Général SOLEILLE.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je n'ai aucune connaissance de cette pièce; j'y suis complètement étranger et je ne me rappelle même pas qu'on m'en ait parlé.

En l'absence du général Soleille empêché de comparaître par la maladie, lecture est donnée de sa déposition.

« 9^e Question. — Le 22 août vous avez adressé au maréchal une dépêche pour lui rendre compte de l'état des approvisionnements de l'armée. Cette dépêche est des plus rassurantes. Quelques jours plus tard, cependant, le 26, dans la conférence tenue à Grimont sous la présidence du maréchal, vos idées s'étaient sensiblement modifiées. Vous avez déclaré en opinant pour le séjour prolongé de l'armée sous Metz, qu'elle ne possédait plus de munitions que pour une bataille. Or, par votre lettre du 22, vous annonciez au maréchal que l'armée, complètement réapprovisionnée, était prête à marcher. Veuillez dire quel travail s'était accompli dans votre esprit.

« R. — La dépêche du 22 août a besoin en effet d'être expliquée. Le 12 août 1870, l'artillerie avait *sur roues*, et pouvait atteler 107,922 coups de canon. Dans la tentative de retraite sur Verdun, elle dépensa 72,282 coups. En outre, les pertes en chevaux et en hommes étaient considérables. Il fut possible néanmoins de reformer nos batteries, mais très-incomplètes de toute manière à ce qu'elles étaient au début. Néanmoins, le 22 août, j'estimais que l'armée était en état de reprendre le mouvement interrompu sur Verdun en se portant plus au nord par Briey, comme le maréchal paraissait en ce moment en avoir l'intention. Mais le 26 août, lorsque j'appris qu'il ne s'agissait pas de reprendre notre mouvement, mais d'arrêter un plan tout nouveau d'opérations, forcément plus indécis que celui que nous avions déjà exécuté en partie au moins, il me parut que nous n'étions pas en état d'agir. »

Le colonel Vasse Saint-Ouen prend place à la barre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez eu sans doute connaissance d'une lettre du général Soleille, écrite le 22 août?

M. LE COLONEL VASSE SAINT-OUEN. — Parfaitement.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous eu également connaissance de la déclaration que fit le général Soleille, le 26 août, à la ferme de Grimont; déclaration qui pouvait se résumer par ces mots :

« L'armée n'a de munitions que pour une seule bataille? »

M. LE COLONEL VASSE SAINT-OUEN. — Je n'en ai eu aucune connaissance. Mais si j'avais à expliquer la lettre du 22 écrite par le général Soleille, je dirais que c'était là avant tout une lettre destinée à être répandue pour rassurer l'armée, en lui prouvant que nous étions réapprovisionnés.

En réalité, notre situation n'était pas aussi bonne, car la consommation de munitions des journées des 14, 16 et 18 août avait été excessive, et nous n'avions plus la possibilité de faire venir de nouvelles munitions; nous étions réduits à ce que contenait la place.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — Je désirerais que M. le président demandât au témoin si les généraux commandant l'artillerie dans les corps d'armée ont eu connaissance de la lettre du général Soleille, en date du 22.

M. LE COLONEL VASSE SAINT-OUEN. — Je ne le crois pas.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — Cela a certainement été communiqué aux corps, puisque j'ai entre les mains une note provenant du 2^e corps et qui dit ceci :

« Je vous prie de faire savoir dans toute votre division que l'armée est aussi largement et aussi complètement approvisionnée qu'aux débuts de la campagne.

« Ces observations seront portées à la connaissance des troupes par la voie du rapport journalier. »

Cet ordre a été donné au général Jarras, qui l'a transmis à qui de droit; j'en suis sûr, puisque j'en ai la trace sous forme de circulaire, adressée à tous les corps d'armée.

M. LE COMMANDANT SERS. — Je n'ai nullement été tenu au courant de la lettre du général Soleille du 22, comme j'ai ignoré l'opinion soutenue par lui, le 26 août, à Grimont. J'ai appris cela dans la suite et tout à fait par hasard.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas eu part, directement ou indirectement, à la rédaction d'une espèce de note sommaire que le général aurait écrite, le 26 au matin?

M. LE COMMANDANT SERS. — Jamais, monsieur le président. Je n'en ai eu connaissance qu'au moment de la capitulation, par un officier d'état-major, qui m'a dit qu'il en avait été question.

AUDIENCE DU 8 NOVEMBRE.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — En rentrant sous Metz, nous nous sommes occupés tout d'abord de nous reconstituer.

Nous avons également profité de ce repos, jusqu'au 25, pour nous remettre en état de défense. Nous en étions là, lorsque, le 25, je reçus du général en chef l'ordre de me tenir prêt à partir, le lendemain 26, pour me rendre avec mon corps d'armée sur la rive gauche de la Moselle. Cet ordre de mouvement m'avait été donné à quatre heures et demie.

Un orage épouvantable se déchaîna au moment où nous gravissions les hauteurs, je reçus alors, ainsi que tous les chefs de corps, l'ordre de me rendre au château de Grimont. Quand nous fûmes tous réunis, le maréchal nous dit : « Voilà un temps affreux qui ne me permet guère de donner suite à mes projets de sortie. » Ce n'était que trop vrai pour le moment. « Grâce au temps, nous devons forcément subir un temps d'arrêt, continua-t-il; j'en profite pour vous réunir et vous mettre au courant de la situation. »

Jusque-là, le maréchal ne nous avait jamais fait l'honneur de nous consulter. Après avoir prononcé ces paroles, le maréchal nous dit que, du reste, une atténuation à cet inconvénient se trouvait peut-être dans ce qu'il avait appris la nuit précédente, par le général gouverneur de Metz, lequel lui avait annoncé que les défenses de cette place étaient loin d'être ce qu'elles devaient être, que si l'armée s'éloignait, la ville se trouverait peut-être dans une situation d'infériorité, quant à la défense. Le gouverneur de Metz confirma à son tour ce que le commandant en chef venait de dire. Puis, le maréchal Bazaine ajouta que le commandant en chef de l'artillerie, le général Soleille, je crois, lui avait écrit qu'il n'avait de munitions à lui donner que pour une seule bataille.

Après cet exposé, et en présence de cette pénurie de munitions, le maréchal nous demanda notre avis. Le général Soleille prit la parole et développa les raisons qui, d'après lui, militaient en faveur du séjour de l'armée sous Metz.

D'autres généraux parlèrent ensuite, et pour résumer toute la discussion, je dois dire que les préoccupations de chacun des chefs de corps portèrent sur deux points : danger pour Metz, si l'armée s'éloignait; danger pour l'armée de se diriger vers l'Est pour remonter vers le Nord-Est avec aussi peu de munitions qu'elle en avait; dans la pensée de tous, je le répète, ce n'était pas une bataille, mais plusieurs combats qui nous attendaient si nous adoptions ce dernier plan.

Je pris la parole après tous ces messieurs et je leur dis, qu'après ce que le commandant en chef venait de nous dire, j'étais d'avis que nous devions rester sous Metz le temps nécessaire pour que la ville fût mise en état complet de défense, pourvu que, par un moyen ou par un autre, on pût augmenter le chiffre des approvisionnements. Je dis au maréchal : « Puisque vous voulez bien me consulter, j'indique mon avis; mais permettez-moi, s'il venait à prévaloir, d'y mettre cette condition que le soldat ne restera pas oisif et que si nous rentrons dans le camp que nous venons de quitter, nous ferons des sorties, nous donnerons des coups de griffe à droite et à gauche, de manière à entretenir le moral de nos troupes, à intimider l'ennemi ou à lui en imposer, et que, dans ces sorties, nous tâcherons de moissonner, de glaner de divers côtés dans les villages pour augmenter nos approvisionnements. »

Cela fut parfaitement accepté par le maréchal. Nous nous séparâmes, et reprîmes chacun nos positions.

Je dois ajouter qu'on ne nous parla de rien autre chose que de ce que je viens de dire. Pas un mot, au milieu de tout ce qui fut dit, ne fut prononcé au sujet de l'armée de Mac-Mahon. Pour nous, au moins pour moi, cette armée n'existait pas; j'en avais vu un peu la queue en passant à Frouart le 11 août, et je ne croyais pas qu'elle pût se reconstituer aussi vite.

Et, à ce sujet, que le conseil me permette une petite digression. J'ai lu, l'autre jour, la déposition du colonel Lewal, qui a été mon aide de camp dans la campagne d'Italie, et qui était à mes côtés à la bataille de Magenta et de Solferino. C'est un officier d'un réel mérite,

un bénédictin, un homme aimant son métier. En sa qualité d'ancien aide de camp, il venait quelquefois causer avec moi à mon quartier général.

Dans un entretien que nous eûmes postérieurement quinze ou vingt jours après ces événements, nous parlions de la journée du 26 août, et de la situation dans laquelle nous nous trouvions alors et qui n'était pas gaie. « Ah! mon Dieu! dis-je, quelle malheur que cette pluie du 26 ait arrêté le maréchal et que nous n'ayons pas pu partir, nous aurions peut-être évité le malheur qui a eu lieu plus tard. Monsieur le maréchal, me répondit-il, le malheur a été peut-être encore plus grand que vous ne le pensez. — Expliquez-vous, dis-je au colonel. — Alors, il me raconta, — il l'a raconté probablement à d'autres, — qu'au quartier général de Metz on connaissait le départ du maréchal de Mac-Mahon pour venir au-devant de l'armée du Rhin, et qu'on connaissait cela le jour de la réunion des commandants de corps d'armée et des chefs d'armes à Grimont. — Cela me parut tellement énorme, que je m'écriai : « Allons donc, mon cher colonel, allez raconter cela à d'autres, cela n'est pas possible, c'eût été trop fort, et, jusqu'à preuve du contraire, je ne vous croirai pas. »

Et je ne permis pas qu'il continuât.

Lorsque, plus tard, ma destinée m'amena à être prisonnier de guerre des Allemands, les maréchaux de France furent envoyés à Cassel, je me trouvai donc avec le maréchal Bazaine. Je lui dis : « Maréchal, j'ai quelque chose sur le cœur, il faut que je vous en parle : on m'a dit et on a répété souvent, dans notre armée, que le jour où vous nous avez réunis au château de Grimont, vous connaissiez le mouvement de l'armée de Mac-Mahon pour venir au-devant de nous. » Je regardai bien le maréchal en face; à cette époque, nous étions devenus tout à fait égaux; il n'était plus mon chef. Autrefois, j'avais été le sien, nous étions maintenant sur le même pied. Je le regardai donc très-bien en face pour étudier le jeu de sa physionomie pendant sa réponse, et je dois déclarer qu'il resta calme et qu'il me répondit avec une grande simplicité : « Je n'avais pas reçu du tout cette nouvelle; mais je l'ai reçue le 29, et j'ai donné l'ordre de partir le 30! »

Cette réponse m'ôta de dessus le cœur un poids inexprimable qui m'oppressait.

Je le répète, le maréchal ne nous a pas dit un mot de cela le 26. Il m'a affirmé qu'il n'en savait rien. Je dois le croire. — D'un autre côté, le colonel Lewal affirme le contraire. — J'avoue que je suis très-perplexe entre ces deux affirmations, et je n'ose pas dire autre chose que ce que je viens de raconter.

Le 29 ou le 30, — je ne me rappelle pas au juste — nous recevons l'ordre de nous mettre en mouvement de nouveau et d'aller reprendre les mêmes positions que nous avions occupées en avant du fort Saint-Julien et de celui de Queuleu.

Vers deux heures et demie ou trois heures, le maréchal nous remit sur la route de Sainte-Barbe, et là, il nous donna des instructions pour le mouvement que nous avions à exécuter.

Nous devions attendre, pour prononcer nos mouvements, que le corps du maréchal Le Bœuf eût commencé le sien.

Le maréchal Le Bœuf se jeta en effet sur l'ennemi, enleva, avec une grande vigueur, quelques villages et prit Servigny. Il était à peu près nuit; on ne put garder Servigny. Pourquoi ne l'a-t-on pas repris? je ne peux le dire. Ce qu'il y a de positif, c'est que nous avions fini par prendre pas mal de pièces aux Prussiens?

Je dois dire, en passant, que jamais l'armée de Metz n'a perdu ni un canon ni un dra-

peau! Jamais, l'ennemi n'a pris un de ces trophées; plus tard, on les a tous trouvés, et c'est le crayon et le carnet à la main qu'on les a pris.

Le lendemain, la bataille recommença par une canonnade terrible des Prussiens qui n'attendirent même pas qu'un brouillard épais, qui couvrait tout, fût dissipé. Un duel d'artillerie recommença. Avant ou après, je ne puis préciser, nous reçûmes du maréchal des instructions qui nous prescrivaient ce que nous avions à faire pour combattre l'ennemi. Le maréchal nous disait: « Prenez-bien vos dispositions, observez bien, et, s'il est possible de pousser en avant, vous pousserez. Si, au contraire, vous ne le croyez pas possible, vous tiendrez bon jusqu'à ce que je vous donne un ordre de retraite. »

Mon corps d'armée ne fut pas très-engagé. J'avais pris mes dispositions, et mes franc-tireurs, placés en avant de mes lignes, se montrèrent parfaits; ils se portèrent à peu près à quinze cents mètres en avant, s'avançant comme des rats, se cachant derrière tous les buissons, tous les accidents de terrain, attaquant l'ennemi, le délogeant et empêchant les canonniers prussiens de se mettre en batterie.

Voilà ce combat du 1^{er} septembre. J'envoyai mon aide de camp demander des ordres au maréchal. Il dit à mon aide de camp: « Je n'ai pas à vous donner l'ordre de marcher en avant, puisque, vous le voyez, la droite est obligée de faire retraite. »

Cette retraite du 3^e corps a entraîné celle du 6^e; néanmoins, nous restâmes sur le champ de bataille, jusqu'à ce que le maréchal envoyât ses ordres, qui nous parvinrent vers onze heures ou midi; ils nous prescrivaient de battre en retraite par échelons.

M. LE PRÉSIDENT. — Je dois vous demander si vous avez eu connaissance d'une lettre très-rassurante que le général Soleille avait adressée, à la date du 22 août, au maréchal commandant en chef.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Je me rappelle vaguement qu'on nous a prévenu que nos ressources en cartouches, en gargousses et en matériel d'artillerie, étaient réapprovisionnées et augmentées.

M. LE PRÉSIDENT. — Lorsque vous avez entendu cette assertion: « L'armée n'a de munitions que pour une seule bataille, » d'après ce que vous saviez de la situation de l'artillerie de votre corps d'armée, quelle impression vous a causé cette indication?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — J'avoue que je n'ai pas appesanti mon attention là-dessus. Cependant, — qu'il me soit permis d'ajouter ceci, — si nous avions su là que le maréchal de Mac-Mahon venait, nous n'aurions pas calculé un instant nos cartouches et nos gargousses, nous serions partis coûte que coûte.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez déclaré que le maréchal Bazaine ne vous avait donné aucune nouvelle de M. le maréchal de Mac-Mahon?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oh! non.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le maréchal commandant en chef ne vous avait même pas communiqué une première dépêche du maréchal de Mac-Mahon, en date du 18, qui indiquait au moins la réorganisation de l'armée, et vous n'avez pas fixé votre attention là-dessus?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Il n'était nullement forcé de nous la communiquer, et personne n'a attiré son attention sur ce point.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le maréchal commandant en chef ne vous a donc rien dit d'un mouvement possible ou probable de l'armée du maréchal de Mac-Mahon? Il ne vous a fait aucune allusion à son existence? Aucun de vous n'y a fait allusion non plus?

Mais, puisque nous parlons de cette armée, vous avez parlé d'un entretien que vous avez eu avec le colonel Lewal. Vous avez fixé, je crois, la date de cet entretien quinze ou vingt jours plus tard?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oui, tout était fini.

M. LE PRÉSIDENT. — Jamais le colonel Lewal n'y avait fait auparavant aucune allusion?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Jamais. Quand il m'en a parlé, je le répète, je lui ai dit: « Allons donc, ce n'est pas possible. » Le colonel Lewal est pourtant un homme très-sérieux. D'un autre côté le maréchal m'a affirmé n'avoir pas reçu de nouvelles avant le 29 ou le 30.

Je suis entre ces deux affirmations!

M. LE PRÉSIDENT. — Lorsque l'action s'est engagée le 31, le maréchal Bazaine vous a-t-il parlé des nouvelles qu'il avait reçues de l'armée du maréchal de Mac-Mahon?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oui, et, sur la route, je vois encore une maison de cantonnier où le maréchal réunit les commandants de corps d'armée et leur donna ses instructions pour l'attaque. Et, dans ce moment, il nous dit qu'il avait reçu des nouvelles du maréchal de Mac-Mahon et de la marche de son armée. C'était le 31 août, je me le rappelle bien.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est à propos de la journée du 31 août que je faisais allusion à la dépêche du général Duerot, qui impliquait la marche du maréchal de Mac-Mahon.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Je ne sais pas de qui émanait cette dépêche.

M^e LACHAUD. — Je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien demander à M. le maréchal Canrobert s'il a gardé souvenir que, dans la réunion de Grimont, le général Coffinières ait dit que la place de Metz était dans un état tel, que, si l'armée l'abandonnait, elle ne pourrait pas tenir au delà de douze à quinze jours.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Spécifier le nombre de douze à quinze jours, c'est bien difficile. Seulement, autant que mes souvenirs me permettent de l'affirmer, je certifie que le général Coffinières, gouverneur de Metz, nous a représenté l'armée comme nécessaire, momentanément, au salut de Metz. Maintenant, a-t-il parlé de douze à quinze jours? Je n'en sais rien; mais d'après les souvenirs qui peuvent me rester après trois ans, le général Coffinières croyait que l'armée était nécessaire à la place de Metz, pour un certain temps, parce que les défenses n'étaient pas dans l'état où elles devaient être, ni l'armement non plus. Je ne sais pas ce qu'il y avait de vrai dans cette déclaration, ce n'était pas mon affaire et je ne m'en suis pas occupé.

M^e LACHAUD. — Si j'ai précisé le chiffre de douze à quinze jours, c'est parce que, dans la déposition faite, pendant l'instruction, par M. le maréchal Canrobert, j'ai trouvé cette réponse: « Le général Coffinières a dit que Metz ne pourrait tenir au delà de douze à quinze jours si l'armée partait en ce moment avant de l'avoir aidée à compléter les défenses de la place. »

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Mais permettez... je n'affirme rien... trois ans de distance des événements, il est difficile de préciser.

M^e LACHAUD. — C'est entendu, monsieur le maréchal.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Ce qui me reste comme souvenir de cette époque, c'est la conviction que le gouverneur croyait avoir besoin de l'armée.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Mon corps d'armée était placé le 19 août sur les plateaux qui s'étendent depuis le fort de Saint-Quentin jusqu'au fort de Plappeville. Le 22, je reçus

l'ordre de faire passer sur la rive droite trois de mes divisions d'infanterie, ma cavalerie et artillerie de réserve, et de laisser l'une de mes divisions pour occuper les plateaux qui s'étendent de Saint-Quentin à Plappeville. Dans l'après-midi, je reçus l'ordre de transporter la division qui devait rester sur ces plateaux, à Montigny, et d'occuper la ligne du chemin de fer.

J'occupais cette position, lorsque le 25, je reçus l'ordre de placer mon corps d'armée, dès le lendemain au matin, en avant du bois de Colombey. Je lançai des tirailleurs qui chassèrent les Prussiens, et je n'eus que vingt hommes seulement mis hors de combat. Une petite avant-garde composée d'une section d'infanterie prit possession de Noisseville sans résistance. J'attendais, lorsque vers midi ou une heure, — la pluie tombait à ce moment, — je fus appelé au château de Grimont où se trouvait le maréchal Bazaine. C'est dans cette conférence que se produisit, pour la première fois, la pensée de rester sous Metz.

M. le maréchal, après avoir prononcé quelques mots d'introduction, donna la parole au général Soleille qui exposa que l'armée n'avait de munitions que pour une bataille; il ajouta que si elle sortait du camp retranché de Metz elle s'exposerait à de très-grands dangers, enfin qu'elle pourrait se trouver sans munitions au milieu des troupes ennemies, qu'alors il lui semblait plus sage de rester sous Metz d'où l'on pourrait faire quelques expéditions pour forcer l'ennemi à rester sous les murs de Metz et immobiliser ainsi une armée ennemie de deux cent mille hommes environ.

Cette opinion fut discutée assez longuement par les différents membres de la conférence. Je n'ai pas à rendre compte de ce que mes collègues ont pensé et dit, je ferai seulement connaître ma propre observation.

Je parlais surtout de la place de Metz, dont le général Coffinières avait dit ne pas garantir la défense sérieuse; selon moi, cette place était dans un état qui lui permettait certainement de soutenir de fortes attaques de la part de l'ennemi; de plus, en raison du départ de l'armée, elle conservait assez de vivres pour une résistance de trois mois.

La conclusion de cette conférence fut qu'on resterait provisoirement sous les murs de Metz, sans admettre en principe la permanence de l'armée. Quant à la journée même, la pluie avait détrempé le sol d'une telle façon que la marche de l'artillerie surtout devenait très-difficile.

J'arrive maintenant aux affaires des 31 août et 1^{er} septembre. Le 31, vers 10 heures du matin, après un combat de tirailleurs sans importance, j'avais repris mes positions du 26 lorsque je reçus l'ordre de me rendre sur la route de Sainte-Barbe, en avant de Grimont.

Je me retrouvai là avec tous les autres commandants de corps d'armée. Le maréchal nous montra deux télégrammes, l'un du 19, qui lui indiquait la marche vers l'ouest; l'autre, dont je ne me rappelle pas la date et qui était signé Turnier, venait, je crois, du général Ducrot, et indiquait ses positions dans sa marche vers l'ouest. Le maréchal nous dit alors que, dans ces conditions, nous allions chercher à percer les lignes ennemies, et, en appelant à toute notre énergie, il nous fixa les positions que nous devions nous efforcer d'atteindre. L'objectif qui m'était indiqué était Servigny et Sainte-Barbe. Le signal pour marcher en avant était un coup de canon.

Dès qu'il fut donné, je me mis en mouvement, j'attaquai d'abord Montoy; bientôt, je m'aperçus que l'ennemi pouvait inquiéter ma droite. Alors je fus obligé d'étendre mon attaque, et dans cette attaque, je pris successivement Montoy, Flanville et Coincey.

Je continuai ma marche vers Noisseville, où l'ennemi était fortement retranché. Le combat y fut vif et très-prolongé; ce ne fut que vers les six heures et demie que je devins maître de Noisseville. Noisseville étant pris, la droite de mes 3^e et 4^e divisions, qui avait pour mission d'attaquer Servigny, se trouva engagée.

J'envoyai l'ordre à la 3^e division de se lancer sur Servigny et d'y établir une batterie de dix-huit pièces à gauche de Noisseville. Le feu de cette batterie et le feu des tirailleurs du 95^e de ligne éteignit celui des batteries de Servigny. Le général Metman, commandant



LE BARON LARREY, Président du Conseil de santé.

de la 3^e division, lança ses troupes sur Servigny où elles entrèrent dans les premières maisons; mais déjà la nuit arrivait, et il fut repoussé jusqu'à trois à quatre cents mètres dans un ravin où il put mettre ses troupes à l'abri.

La 4^e division, qui était à l'extrême gauche, avait pour mission d'appuyer la droite de ma 3^e division, et en même temps la division du 4^e corps qui devait attaquer Servigny par la droite de l'ennemi.

J'appris, par un officier du général Ladmirault, que ses troupes, qui s'étaient engagées sur la droite de Servigny, en même temps que les miennes sur la gauche, éprouvaient de très-grandes difficultés. J'ordonnai au général Aymard d'appuyer le 4^e corps et de s'y substituer si besoin était. En effet, en arrivant à ce village, le général Aymard trouva deux